

# La procédure d'affectation en lycée : présentation

## ❶ **Les vœux vers la classe de 2<sup>nd</sup> GT (seconde générale et technologique)**

Chaque élève de troisième doit remplir une fiche de vœux intitulée « phase principale d'affectation fiche de vœux palier 3<sup>ème</sup> », dans laquelle il indique où il souhaite aller l'année prochaine.

Un élève peut faire au maximum 4 vœux qu'il doit classer par ordre de préférence.

**Au programme de la classe de 2GT** : des enseignements communs et 2 enseignements d'exploration (EDE) à choisir. Le premier EDE sera forcément un enseignement d'économie (sciences économiques et sociales (SES) ou principes fondamentaux de l'économie et de la gestion (PFEG) et le deuxième est à choisir parmi la liste des EDE proposée par l'établissement.

**Un vœu de 2<sup>nd</sup> GT = un établissement + 2 EDE**

**Les EDE ne déterminent pas les parcours des élèves.** Ils existent pour permettre aux élèves de 2GT de découvrir des nouvelles matières.

Il existe deux types de vœux :

### 1. Le vœu « générique »

= choix d'un établissement avec deux EDE parmi :

- Principes Fondamentaux de l'Economie et de la Gestion, Sciences Economiques et Sociales
- Littérature et Société, Méthodes et Pratiques Scientifiques, Sciences de l'Ingénieur et Informatique et Création Numérique, Santé Social, Biotechnologies, Sciences de laboratoire, Création et Innovation technologiques.

↳ Les élèves indiquent leur souhait d'EDE au moment de **l'inscription dans leur lycée.**

En fonction de son domicile, chaque élève a **un ou plusieurs lycées de secteur géographique** en fonction de son domicile. Vous pouvez en prendre connaissance en allant sur le site : [www.ia44.ac-nantes.fr/scolarité-et...scolaire/.../votre-lycée-de-secteur-230157.kjsp](http://www.ia44.ac-nantes.fr/scolarité-et...scolaire/.../votre-lycée-de-secteur-230157.kjsp)

Les familles demandant une affectation dans un lycée ne relevant pas de leur zone géographique d'habitation (sauf s'ils font des vœux soumis à régulation : cas n°2), doivent remplir un deuxième document intitulé « **demande de dérogation** pour l'entrée en 2<sup>nd</sup> GT ». Les dérogations seront accordées dans la limite des places disponibles après affectation des élèves du périmètre de recrutement et selon des priorités harmonisées au niveau national. **La demande de pouvoir suivre un EDE générique n'est pas un motif prioritaire pour obtenir une dérogation de secteur ; il s'agit d'un motif pour convenance personnelle.**

### 2. Les vœux soumis à régulation

#### • **Les sections européennes.**

↳ Recrutement (bassin ou département) dont le traitement repose sur les résultats scolaires si la demande excède les capacités d'accueil. Les élèves ayant obtenu satisfaction

sur leur vœu de classe euro ne sont pas prioritaires pour le choix des EDE qui se fera au moment de l'inscription en fonction des places disponibles.

- Les vœux portants sur les EDE suivants :
  - Toutes les **Langues vivante 3**
  - **Grec ancien**
  - **Créations et activités artistiques** (arts du son, arts du spectacle, arts visuels et patrimoine)
  - **EPS** (lycée Jean Perrin, Rezé)
  - **Ecologie, agronomie, territoire et développement durable** (lycée Jules Rieffel)
    - ↳ Recrutement (bassin ou département) dont le traitement repose sur les résultats scolaires si la demande excède les capacités d'accueil)
- EDE « **création, culture design** » au Lycée Livet (quand on envisage la Bac sciences et technologies du design et des arts appliqués).
  - ↳ Recrutement académique. Classement des candidatures en fonction des résultats scolaires et avis du chef d'établissement.
- Les vœux de 2GT à **recrutement spécifique sur dossier** :

Section	établissement	Date limite de retour du dossier	Modalités de recrutement
Binationales	<b>ABIBAC</b> (Allemand) Lycée N. Mandela <b>BACHIBAC</b> (Espagnol) Lycée N. Mandela <b>ESABAC</b> (Italien) Lycée A. Camus	12 avril 2018	Examen du dossier et entretien possible. Dossiers à télécharger sur le site de l'établissement
Internationales	<b>Américaine</b> Lycée N. Mandela <b>Britannique</b> Lycée Grand Air, La Baule	05 avril 23 mars	Examen du dossier, tests écrits et entretien Dossiers à télécharger sur le site de l'établissement
Seconde spécifique Bac technologique hôtellerie restauration	Lycée N. Appert, Orvault	12 avril	Examen du dossier puis entretien pour les élèves dont le dossier aura été retenu
Seconde spécifique bac technologique musique et danse	<b>Spécialité danse</b> Lycée Du Bellay, Angers <b>Spécialité musique</b> Lycée N. Mandela	? 31 mars	Dossier à télécharger sur le site du conservatoire. Audition au conservatoire

Il y a donc deux cas de figures :

① Vœux de 2GT avec des EDE plutôt rares, soumis à une **régulation** si la demande excède l'offre : **le secteur est élargi : pas de demande de dérogation** à faire, même si cet enseignement est proposé dans un autre lycée que celui qui correspond à votre domicile. Le recrutement se fera en fonction des résultats scolaires de l'élève.

② Vœux de 2GT avec des EDE «génériques ». L'affectation est prononcée prioritairement dans son lycée de secteur. Des vœux de dérogation pour un autre établissement peuvent être accordés **dans la limite des places disponibles, après affectation des élèves relevant du secteur de l'établissement sollicité** et en tenant compte des **critères de dérogation** définis par le ministère de l'éducation nationale (cf. fiche de dérogation)

## Les enseignements d'exploration en classe de seconde

---

☞ Rappel : il est impératif de formuler au moins un vœu dans son établissement de secteur avec des enseignements d'exploration « génériques », c'est à dire, tous ceux soulignés dans la liste qui suit. Si vous souhaitez demander un autre établissement avec des enseignements « génériques », vous devez remplir l'imprimé de demande de dérogation. Pour les Enseignements d'exploration soumis à une régulation (R), le recrutement se décide en fonction des résultats scolaires de l'élève.

Le choix des EDE ne détermine pas le choix de la série du bac (excepté pour le bac technologique Design et arts appliqués où il est vivement conseillé)

Principaux lycées publics de Nantes et environ. Retrouvez la totalité des établissements dans le guide de l'onisep « après la 3<sup>ème</sup> » téléchargeable sur le site de l'onisep pays de la Loire.

Lycée Camus	Lycée Guist'hau	Lycée Carcouet
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>SES</u></li> <li>• <u>PFEG</u></li> <li>• <u>MPS</u></li> <li>• <u>Littérature et société</u></li> <li>• <u>Sciences et laboratoire</u></li> <li>• <u>Latin</u></li> <li>• LV3 Italien</li> <li>• Arts du son</li> </ul> + section euro Anglais + section binationale ESABAC (Italien)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>SES</u></li> <li>• <u>PFEG</u></li> <li>• <u>MPS</u></li> <li>• <u>Littérature et société</u></li> <li>• LV3 Espagnol (R)</li> <li>• Grec (R)</li> <li>• Arts visuels (R)</li> </ul> + section euro Anglais + section euro Espagnol	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>SES</u></li> <li>• <u>PFEG</u></li> <li>• <u>MPS</u></li> <li>• <u>Littérature et société</u></li> <li>• <u>Sciences et laboratoire</u></li> <li>• <u>ICN</u></li> <li>• <u>Santé et social</u></li> </ul> + section euro Anglais
Lycée Clémenceau	Lycée Jules Verne	Lycée La Colinière
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>SES</u></li> <li>• <u>PFEG</u></li> <li>• <u>MPS</u></li> <li>• <u>Littérature et société</u></li> <li>• <u>ICN</u></li> <li>• <u>Latin</u></li> <li>• Grec (R)</li> <li>• LV3 Arabe (R)</li> <li>• LV3 Italien (R)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>SES</u></li> <li>• <u>PFEG</u></li> <li>• <u>MPS</u></li> <li>• <u>Littérature et société</u></li> <li>• LV3 Chinois (R)</li> <li>• Arts du spectacle (R)</li> </ul> + section euro Anglais + section euro Espagnol	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>SES</u></li> <li>• <u>PFEG</u></li> <li>• <u>MPS</u></li> <li>• <u>Littérature et société</u></li> <li>• <u>ICN</u></li> <li>• <u>Santé social</u></li> <li>• Arts visuels (R)</li> <li>• Arts du spectacle (R)</li> <li>• LV3 Breton (R)</li> <li>• LV3 Russe (R)</li> </ul>

Lycée Livet	Lycée Nelson Mandela	Lycée Monge
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>SES</u></li> <li>• <u>PFEG</u></li> <li>• <u>MPS</u></li> <li>• <u>Sciences et laboratoire</u></li> <li>• <u>Sciences de l'ingénieur</u></li> <li>• <u>ICN</u></li> <li>• <u>CIT</u></li> <li>• Création culture design (A)</li> </ul> + section euro Anglais	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>SES</u></li> <li>• <u>PFEG</u></li> <li>• <u>MPS</u></li> <li>• <u>Littérature et société</u></li> <li>• LV3 Chinois (R)</li> <li>• LV3 Portugais (R)</li> <li>• Arts du son (R)</li> </ul> +sections binationales Abibac (Allemand et Bachibac (Espagnol) + section internationale américaine.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>SES</u></li> <li>• <u>PFEG</u></li> <li>• <u>MPS</u></li> <li>• <u>Littérature et société</u></li> <li>• <u>Sciences et laboratoire</u></li> <li>• <u>ICN</u></li> <li>• <u>Sciences de l'ingénieur</u></li> <li>• <u>CIT</u></li> <li>• LV3 Italien (R)</li> <li>• Arts visuels (R)</li> </ul> + section euro Anglais
<b>Lycée Nicolas Appert</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>SES</u></li> <li>• <u>PFEG</u></li> <li>• <u>MPS</u></li> <li>• <u>Littérature et société</u></li> <li>• <u>CIT</u></li> <li>• <u>Sciences de l'ingénieur</u></li> <li>• <u>ICN</u></li> <li>• <u>Latin</u></li> </ul> + seconde spécifique hôtellerie + section euro Allemand, Anglais, Espagnol (pour les élèves de la filière hôtellerie)		

**Calendrier de l'affectation en 2GT :**

- Du 30 mai au 07 juin : saisie des vœux par le collège dans le logiciel Affelnet
- mardi 26 juin : diffusion des résultats par le collège
- à partir du 27 juin : inscription dans le lycée.

## ② Les vœux vers la voie professionnelle.

Il n'y a pas de carte scolaire pour les lycées professionnels (donc pas de demande de dérogation).

Il est possible de demander uniquement des vœux en voie professionnelle ou des vœux en voie professionnelle et en voie générale et technologique, à partir du moment où le conseil de classe a prononcé un avis favorable pour cette voie.

**Un vœu en voie pro = 1 spécialité + 1 établissement**

↳ **L'affectation dépend d'un barème** établi à partir de critères académiques. Selon la formation demandée, les éléments pris en compte peuvent être les compétences du socle et les évaluations disciplinaires, l'avis du chef d'établissement et le critère boursier (en cas d'égalité de barème).

↳ **Cas particuliers : recrutement sur dossier :**

Section	établissement	Date limite de retour du dossier	Modalités de recrutement
Seconde pro « métiers de la sécurité »	Lycée Audubon, Coueron  Lycée La Joliverie, Saint Sebastien (privé)	12 avril	Examen du dossier et épreuves de mise en situation. Dossier à télécharger sur le site de l'établissement
1 <sup>ère</sup> année de CAP aéronautique option avionique (2 <sup>ème</sup> année se fait en alternance)	Lycée les trois rivières, Pontchateau	12 avril	Examen du dossier et entretien pour les dossiers retenus. Dossier à télécharger sur le site de l'établissement
Seconde pro aéronautique option avionique (2 <sup>ème</sup> et 3 <sup>ème</sup> année se feront en alternance)	Lycée Brossaud Blanco, Saint Nazaire	12 avril	Examen du dossier et entretien pour les dossiers retenus. Dossier à retirer au secrétariat du lycée
Seconde pro : - électricien de marine - conduite et gestion des entreprises maritimes option marin de commerce, option pêche	Lycée Maritime, Nantes	12 avril	Examen du dossier et entretien pour les dossiers retenus. Pour le dossier de candidature, contactez l'établissement

### Calendrier de l'affectation en voie professionnelle :

- Première phase d'affectation (ou pré-affectation) : possibilité de faire un seul vœu.

↳ du 16 au 20 avril : le collège saisit le vœu sur Affelnet

- ↳ 15 mai : résultats de la pré-affectation
- ↳ 22 mai : résultats du recrutement sur dossier
- ↳ à partir du 22 mai : journée banalisée en lycée pro pour l'accueil des pré-affectés
- ↳ Avant le 29 mai, les élèves pré-affectés doivent confirmer leur choix
- Phase principale d'affectation : 4 vœux maxi. (pour les élèves qui n'ont pas été pré-affectés)
  - ↳ du 30 mai au 07 juin : le collège saisit les vœux sur Affelnet
  - ↳ 26 juin : diffusion des résultats par le collège
  - ↳ à partir du 27 juin : inscription dans le lycée.